

*La Fabrique du Juriste Augmenté : réinventer les contenus et les formats d'apprentissage pour préparer aux métiers du futur*

## ARGUMENTAIRE ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Intelligence artificielle, blockchain, big et Open Data, Legaltech, Legal Design et prédictibilité, etc. Si le numérique bouleverse la pratique et la perception du droit, il amène à repenser le rôle, la place et les compétences du juriste de demain.

Le juriste de demain disposera d'une approche différente de son métier et s'appuiera nécessairement sur de nouveaux outils et services démultipliant ses capacités d'action, en partenariat et parfois en concurrence avec de nouveaux acteurs porteurs de solutions technologiques complémentaires. Il lui faudra donc comprendre ce nouvel environnement afin d'en tirer le meilleur bénéfice, mais aussi pour pouvoir se projeter dans son métier de demain.

En effet, les compétences des juristes seront parallèlement d'autant plus sollicitées qu'elles seront aux services de cette société beaucoup plus collaborative et connectées : gestion et négociation des partenariats, gestion et prévention des risques, analyse stratégique et valorisation immatérielle d'une organisation. Autant de nouvelles opportunités qui vont amener à redéfinir les voies professionnelles auxquelles se destinent les juristes.

Ces transformations rapides, au-delà des craintes, doivent être vues au niveau individuel comme l'occasion d'imaginer de nouvelles trajectoires métiers. Un corps de juristes éclairés, mieux préparés aux réalités multiples de la vie professionnelle et en phase avec les enjeux de son époque, bénéficiera à la société dans son ensemble !

Face à ces enjeux, le numérique offre aussi des solutions nouvelles, sous la forme de ressources et outils partagés, qui peuvent utilement soutenir la transformation agile et collective proposée par ce programme.

*C'est la vision défendue par l'association Open law\*, le Droit ouvert à travers son nouveau programme pensé à la fois comme :*

- **un parcours exploratoire** des **pédagogies innovantes appliquées au droit** ;
- **un espace d'expérimentation** des **outils** susceptibles d'accompagner cette transformation de l'apprentissage ;
- **une réflexion collective** sur les **nouveaux métiers du droit**.

## LE PROGRAMME EN BREF

- Notre but est de co-construire une vision prospective des enjeux et besoins en formation, tout en proposant un cadre d'expérimentation des moyens et outils qui permettront d'y répondre. Nous nous proposons de conduire une action fédératrice en tant que tiers lieu neutre, dans le prolongement des travaux déjà initiés au sein de l'association et en intelligence avec les initiatives portées par les acteurs du secteur éducatif et de l'enseignement supérieur.
- Conformément aux principes et valeurs d'Open Law, toutes les réalisations du programmes seront diffusées sous licence libre et ouverte afin de permettre à l'ensemble des acteurs du droit d'en tirer profit.

## LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

### Ce que ce projet n'est pas :

- une formation aux outils numériques
- une formation à l'innovation
- une formation au droit du numérique

### Ce que ce projet se propose de faire :

- Porter une réflexion transversale, pluridisciplinaire et interprofessionnelle afin d'explorer et de faire émerger des solutions collectives et ouvertes pour la formation des juristes de demain
- Démontrer que le numérique permet de transformer durablement et en profondeur les contenus et formats d'apprentissage, à travers la réalisation et l'expérimentation de prototypes de produits et services
- Redonner aux juristes la maîtrise de leur trajectoire professionnelle et leur permettant de valoriser leur formation
- Donner les clés aux juristes de demain pour se projeter dans une société de plus en plus numérique et numérisée
- **Et plus encore ?**

**RETOUR SUR NOS TRAVAUX PRÉCÉDENTS**

*Ce programme s'inscrit dans le prolongement des travaux du groupe de travail "Formation", qui oeuvre depuis presque un an à poser un diagnostic des familles de compétences attendues chez les jeunes juristes. Ce premier travail d'inventaire a conduit à la réalisation d'un questionnaire destiné à recueillir des données quantitatives et qualitatives pour valider et approfondir cette analyse. **Les résultats de cette enquête alimenteront en continu le contenu du programme "Former le Juriste de demain", dont l'objectif premier est de proposer des remèdes aux manques qu'elle mettra en exergue.***

Les travaux doivent aboutir à des dispositifs concrets dont pourra se saisir le « Juriste de demain » pour accompagner sa trajectoire numérique. Ces derniers pourront être technologiques (MOOC, module d'apprentissage en ligne, bases de données, etc.) ou méthodologiques (méthodologie de simulation, livret méthodologique, etc.).

**L'ensemble de ces livrables pourrait être accessible à partir d'une plateforme pédagogique interactive en libre accès. Les différentes étapes de ce programme ainsi que ses résultats feront l'objet d'une synthèse dans le cadre d'un livret méthodologique.**

### 4 GRANDS DÉFIS VONT STRUCTURER LES TRAVAUX

	ENJEU	LIVRABLE(S) TYPE(S) OU ENVISAGÉS
<b>COMPÉTENCES</b>	Développer les savoir être et l'intelligence situationnelle des juristes	<i>Méthodologie d'organisation d'une simulation, scénario et réalisation d'un serious game, hub de réalité virtuelle, tests/questionnaires de management appliqué au droit etc.</i>
<b>CONNAISSANCES</b>	Se doter d'une expertise sur les technologies clés et s'appropriier les concepts clés de demain	<i>Des modules de formation innovants (sous forme de vidéos, fiches pratiques, jeux, etc.), des espaces de discussions avec des experts, un réseau social dédié</i>
<b>MÉTIERS</b>	Repenser les trajectoires professionnelles et les métiers du monde du droit	<i>Une "bourse à l'emploi", un répertoire de "profils", des fiches de présentation de "trajectoire professionnelle émergentes", des questionnaires d'orientation, etc.</i>
<b>RESSOURCES</b>	Proposer un guichet unique vers les ressources de formation en accès libre	<i>Une base de données structurées, un outil de crowdsourcing pour enrichir la base, un moteur de recherche approfondie, etc.</i>

### CALENDRIER DU PROGRAMME

**ETAPE 1** - Avril 2017

**Phase préparatoire :** Constitution des « task forces » par projets, brainstorming sur les, bonnes pratiques et technologies, ouverture de la réservation de soutiens financier.

**ETAPE 2** - Début Mai

**Lancement officiel du programme :** coordinateurs, partenaires et chefs de projets sont identifiés, ainsi que les grands axes de réflexion. Les groupes de travail restent ouverts.

**ETAPE 3** - Mai à décembre 2017

**Conduite des travaux** (groupe de travail, meet-ups publics, accompagnement éventuel par des prestataires)

**ETAPE 4** - 6/7 Décembre 2017

**Clôture des travaux au Paris Open Source Summit** (conférences, speed dating, retour d'expérience des groupes de travail et présentation des livrables)

**ETAPE 5** - à partir de Janvier 2018

**Phase de test de la plate-forme** auprès d'une ou plusieurs organisations partenaires (école et/ou université, grand groupe, etc)

# POUR REUSSIR, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Conformément à l'ADN d'Open Law, ce programme se veut **le plus inclusif possible** : nous cherchons donc à réunir **tous les acteurs intéressés par la thématique de l'innovation pédagogique appliqué au droit**.

Nous comptons sur ces derniers pour pleinement **contribuer à la définition de nos objectifs et des moyens nécessaires pour y parvenir** (mise en place d'un espace interactif, des MOOC, des modules de contribution, des documents enrichis, des serious game... cf infra).

**Ecoles professionnelles, université, grands comptes, porteurs de technologies pédagogiques innovantes, start-up ont déjà manifesté leur intention de se joindre à l'aventure ! Pourquoi pas vous ?**

## EXPRESSION DES BESOINS



### BESOINS MÉTIERS

**Spécialiste de la formation et des pédagogies innovantes (contenus, formats)** : pour identifier les véritables besoins et bénéficier du transfert d'expérience, être accompagnés tous au long de la démarche.

**Développeur et conduite de projets digitaux**: pour développer l'ensemble des briques et accompagner la réflexion sur les formats innovants

**Juristes et experts techniques** : pour la rédaction des contenus pédagogiques et des scénarios d'immersion



### BESOINS TECHNOLOGIQUES

- ✓ Architecture de la plate-forme
- ✓ Technologies immersives (réalité augmentée, serious game, simulation, réalité virtuelle)
- ✓ Spécialistes des contenus vidéos
- ✓ Gamification
- ✓ Structuration, alimentation et hébergement de bases de données

## QUI BÉNÉFICIERA DE NOS TRAVAUX ?

**Juniors et étudiants** qui souhaitent comprendre l'évolution du marché du droit et se préparer aux aspects pratiques des métiers juridiques et judiciaires ;

**Professionnels du droit** qui aimeraient se réorienter ou se doter de compétences nouvelles pour faire évoluer leur carrière ; direction juridique ou cabinet qui souhaitent accompagner la formation continue de leurs collaborateurs et les passerelles au sein de l'entreprise ;

**Universités et grandes écoles** désireuses d'expérimenter un cadre innovant ouvert auprès de ses étudiants dans le cadre de projets pilotes ;

**Communauté des enseignants et des pédagogues** qui bénéficient d'une réflexion transversale, pluridisciplinaire et interprofessionnelle sur les grands enjeux de la formation de demain ;

**Recruteurs** qui peinent à trouver des profils correspondant aux postes clés de leurs structures (start-ups, grands comptes, administrations).

## PRÉSENTATION RAPIDE

---

Open Law est une association et une communauté engagées dans la co-crédation de projets numériques au service de l'ouverture du droit. L'association intervient ainsi de façon prospective dans l'exploration de territoires inconnus et comme accélérateur d'innovation via l'organisation de programmes de co-crédation numériques courant sur des périodes de trois à six mois. Espace de confiance propice au dialogue, l'association cherche à éviter les blocages, anticiper les résistances, décloisonner les métiers, et montrer la faisabilité de l'ouverture et l'intérêt de la filière économique associée.

## NOS VALEURS

---

Tous les projets conduits par l'association Open Law reposent sur les valeurs d'ouverture et de collaboration, tant dans la gouvernance mise en place que dans les méthodologie de réalisation et les modalités de diffusion de ces livrables. Tous les participants à nos programmes s'engagent à respecter la Charte Open Law, qui figure en annexe de ce document.

## NOTRE DEMARCHE

---

**Plus qu'une implication financière et technique, c'est l'investissement humain qui est fondamental pour intégrer cette communauté d'innovateurs et profiter pleinement des productions de nos projets.** De cette manière, chacun bénéficie de l'effet de réseau et d'entraînement propre à la logique collective dans un environnement neutre propice au partage, à l'innovation, et à l'émergence de nouveaux usages. A notre niveau, nous souhaitons ainsi favoriser une dynamique positive susceptible d'apporter une première réponse collective aux enjeux contemporains, produit incrémentale de la créativité et de l'expertise de tous.

Le rôle d'Open Law ne consiste donc pas à accompagner directement des projets à vocation commerciale, mais à servir une communauté qui cherche à conduire collectivement les changements nécessaires dans le monde du droit.

### **POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS, L'association Open Law\* Le droit ouvert :**

**Impulse et pilote des projets** engageant des participants volontaires sur des réalisations concrètes (« livrables ») pour prototyper de nouveaux produits et services (bases de données, normes, inventaires, logiciels...), en mode « do-tank »

**Met à la disposition de tous son ingénierie de collaboration :** des méthodes et outils collaboratifs (hackathons, plateformes numériques, outils de consultation et de vote...), ainsi qu'une démarche dans laquelle il n'y a pas de « sachants » mais des « explorateurs »

**Active sa communauté et recherche des partenaires** en vue de monter des équipes pluridisciplinaires et compétentes, propose une assistance logistique dans la recherche de lieux de réunion, ainsi qu'une assistance de veille documentaire, et met à disposition des ressources techniques si besoin.

**Applique une philosophie stricte d'ouverture et de partage de ses travaux**, que ce soit au niveau des méthodes comme des réalisations qui sont mises à disposition de toutes les personnes intéressées (open data/open source) dans une bibliothèque de « communs »